

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE

Préambule

Le Gouvernement est pleinement mobilisé pour faire face aux conséquences économiques et sociales de la crise engendrée par la Covid-19. Un plan de soutien par le biais de l'instauration du chômage partiel, du report du paiement des loyers et des factures, des aides destinées aux très petites entreprises et indépendants a donné une réponse immédiate et forte pour amortir les premiers effets de cette crise sans précédent.

Afin d'amplifier les efforts mis en œuvre avec le plan de soutien, le Premier ministre a présenté le 3 septembre 2020 le plan "France Relance" ayant pour objectif la refondation économique, sociale et écologique du pays. Ce plan est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise ayant pour objectif de bâtir la France de 2030. Le plan de relance doit permettre à la France, comme à l'Europe, de confirmer sa robustesse et son attractivité internationale.

Les acteurs locaux ont également pris des mesures importantes visant à atténuer les conséquences de cette crise.

Le plan de relance s'articule autour de **quatre axes** :

- La transition démographique
- La transition économique
- La transition numérique
- La transition écologique

Sa mise en œuvre rapide s'appuie nécessairement sur les territoires et les collectivités territoriales. La vocation de la territorialisation du plan de relance est de rendre celui-ci efficient et concret, en s'appuyant sur des projets déjà engagés ou à l'étude. La déclinaison du plan dans les territoires est une garantie d'efficacité, d'adaptabilité, d'équité et de cohésion. À cet effet, la circulaire n°6231/SG du premier ministre du 20 novembre 2020 portant sur les contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE) mobilise les services déconcentrés de l'État sur l'élaboration par les territoires de ces CRTE.

Le présent contrat de relance est conclu entre l'État, représenté par Philippe COURT, préfet du Calvados et la Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge, représentée par Olivier PAZ,

président, par le conseil départemental du Calvados représenté par son Président, Jean-Léonce DUPONT.

Il exprime et consacre l'ambition commune des parties d'apporter une réponse efficace aux conséquences de la crise que traverse notre pays, en soutenant de manière renforcée les secteurs économiques et de l'emploi dans le Calvados et en plaçant au cœur de leurs actions l'objectif transversal de transition écologique incluant les transitions démographiques, économique et numérique.

Sur ces principes, les parties conviennent de mesures qu'elles comptent mettre en œuvre collectivement pour traduire dans les actes les objectifs du plan de relance sur le territoire, de manière rapide et efficace et ainsi mobiliser les financements publics.

Dans un souci partagé de souplesse et de simplification, les engagements présentés dans l'accord pourront être adaptés pour tenir compte des évolutions de la situation locale ou des conditions d'application du plan de relance.

Dans la limite des crédits budgétaires alloués pour le Calvados, l'État soutiendra l'EPCI et les communes membres aux fins d'obtenir les financements au profit des opérations mentionnées dans le présent contrat.

Les opérations présentées au titre du CRTE, et non détaillées, s'étudieront au cas par cas en fonction de la description du projet mentionnée dans les fiches action jointes en annexe du présent contrat. Pour mémoire, la présentation de fiches action ne vaut pas attribution de subvention.

Par ailleurs, il est rappelé que les opérations non mentionnées dans ledit CRTE, qui ne relèvent pas de la transition écologique, feront l'objet d'un examen de « droit commun » au titre des subventions d'investissement de l'État, sous réserve de leur éligibilité et des enveloppes disponibles

Présentation du Département du Calvados :

Le Département en tant que responsable de la solidarité et de la cohésion des territoires, personne publique associée dans les documents d'urbanisme (SRADDET, SCOT, PLU, PLH...), est tout à la fois un acteur direct de l'aménagement du territoire (routes départementales, ports départementaux, milieux naturels, véloroutes, chemins verts, équipements publics départementaux...) et un cofinancier majeur en soutien des maîtres d'ouvrage locaux.

Parce que son rôle en matière d'aménagement durable demeure de premier plan, le Département, en appui à l'État, entend mobiliser pleinement les territoires dans le cadre du plan France Relance. Le Département s'engage à adapter ses dispositifs, autant que faire se peut, de sorte à les articuler avec les aides de l'État et faire ainsi véritablement un effet levier.

Il apporte ainsi son concours aux collectivités territoriales au travers de financements dédiés à sa politique territoriale (aide aux petites communes rurales, contrats départementaux de territoires, enveloppes thématiques pour les traverses d'agglomération, la GEMAPI, la préservation du patrimoine...) et de son offre d'ingénierie territoriale (réseau Calvados Ingénierie, agence technique départementale IngéEAU, agence départementale Calvados Attractivité...) afin de faire émerger des projets structurants pour les territoires sur la base de « portraits de territoires » partagés avec les communes et les EPCI.

Tout au long du CRTE, le Département du Calvados s'attachera à renforcer le soutien au financement de projets portés par la Communauté de communes Normandie-Cabourg Pays d'Auge dans le cadre des priorités du plan de relance et coordonnera au plus près ses interventions avec celles de l'État pour renforcer les effets leviers des financements publics.

Sur le volet transition écologique, le Département du Calvados dédiera une partie de ses financements à la rénovation thermique des bâtiments publics pour accentuer l'effet levier des fonds d'Etat. Il accompagnera, en convergence avec les services de l'Etat, les projets des communes et de l'intercommunalité grâce à des dispositifs d'assistance en ingénierie ainsi qu'en subventions pour soutenir les porteurs via ses financements dédiés (APCR et Contrats de Territoires).

INTRODUCTION : Le portrait de territoire

La communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge est née le 1^{er} janvier 2017 d'une fusion de trois communautés de communes existantes et du rattachement de trois communes à la périphérie ouest. Au 1^{er} janvier 2018, six autres communes issues du pays d'Auge se sont rattachées. Ce sont dès lors 39 communes qui ont décidé de se forger un destin commun dans un espace de solidarité.

Cet espace s'est construit autour des compétences obligatoires :

- L'aménagement de l'espace, compétence essentiellement active autour du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT Nord Pays d'Auge)
- Les actions de développement économique autour de la création et de la gestion des zones d'activités, l'aide à l'immobilier d'entreprise, l'accompagnement et le soutien aux entreprises ainsi que la promotion du tourisme.
- La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations : NCPA est fortement impactée compte tenu de sa typologie géographique, territoire d'eau autour de la mer, des fleuves et des marais
- La gestion des aires d'accueil des gens du voyage et de l'aire permanente
- La collecte des déchets

L'espace communautaire comprend également des compétences supplémentaires, exercées de manière disparate parfois, et nécessitant pour la définition du projet de territoire à venir une réflexion avec les communes sur le meilleur niveau d'exercice de ces compétences.

En premier lieu, NCPA comprend la protection et la mise en valeur de l'environnement. La transition énergétique est un enjeu fort à travers, notamment, l'élaboration et la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Le projet de PCAET a été voté en juin 2019. Un film de type design motion a été élaboré comme support à la consultation de la population. Puis, la crise sanitaire a freiné les possibilités de consultation citoyenne. Ce plan, élaboré en corrélation avec le projet de territoire comprend des actions pouvant d'ores et déjà être inscrites au CRTE. À ce jour, le PCAET n'est pas adopté mais des actions ciblées ont été mises en œuvre (rénovation énergétique des bâtiments, renforcement du télétravail, actions pédagogiques dans les centres de loisirs, acquisition de véhicules électriques).

Ensuite, NCPA doit définir une politique du logement et du cadre de vie. Alors que les plans locaux d'urbanisme sont restés de la compétence des communes, un plan local de l'habitat intercommunal est en réflexion. Parallèlement, les élus communautaires ont fait le choix, par une délibération du 18 mars 2021, de prendre la compétence mobilité en partage avec la Région Normandie. La structuration de cette compétence laisse à la Région l'organisation des services réguliers de transport public, des services à la demande et du transport scolaire. NCPA s'attache à imaginer des solutions de mobilité pour les derniers kilomètres, dans un esprit de transition écologique, numérique et démographique. Le développement des mobilités douces est un axe important du projet communautaire.

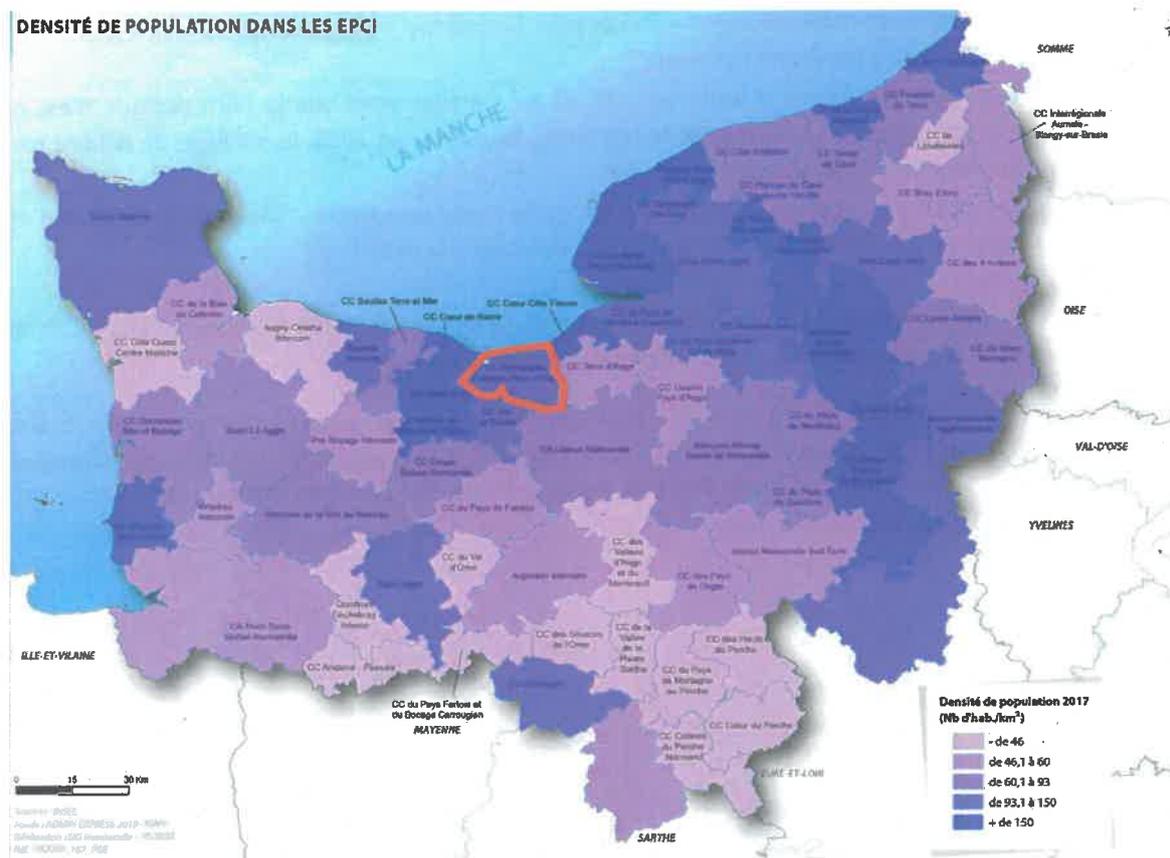
La fusion a eu pour effet de morceler l'exercice de certaines compétences. Dans le cadre de la construction, de l'entretien et du fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire, NCPA gère les écoles de Dozulé et d'Escoville, l'école

intercommunale de musique, l'école de voile située à Dives sur Mer et certains gymnases. La gestion de la politique jeunesse est également morcelée.

Enfin, NCPA gère complètement des compétences supplémentaires telles que l'assainissement, la création et la gestion de maison de service au public et la petite enfance. Également, pour cette dernière compétence, les élus s'interrogent sur le meilleur niveau d'exercice. Il est donc envisagé de laisser les communes mettre en œuvre et gérer les accueils collectifs de garde, afin de mieux répondre en proximité aux besoins des familles et en lien avec le maillage défini par la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG).

Analyse du territoire / chiffres clés

En annexe du présent contrat, est détaillé un portrait en chiffres du territoire de Normandie Cabourg Pays d'Auge. Au regard de ces données, il est important de retenir les caractéristiques suivantes :



- Un territoire peu dense pour une moyenne de 113 habitants au km², mis à part les communes littorales et celles situées en périphérie immédiate de l'agglomération caennaise. NCPA est aussi un territoire pour lequel la variation annuelle de population due au solde naturel est négative, ce n'est donc que par des migrations que la population peut augmenter.
- En 2017, l'indice de vieillissement est de 120, là où l'équilibre entre jeunes de moins de 20 ans et personnes âgées de plus de 65 ans se situe autour de 100.
- Le nombre de personnes dans les ménages diminue, la part des ménages composés d'un couple sans enfants étant supérieure à la moyenne nationale.
- La part des retraités est majoritaire et supérieure à la moyenne nationale. La mixité sociale, à savoir le nombre de cadres pour 100 ouvriers, est plutôt faiblement inférieure à la moyenne nationale. En termes de type d'emploi, la part la plus importante concerne le tertiaire. Il est à

noter qu'en moyenne, il y a plus d'emplois liés à l'agriculture qu'au niveau national. Enfin, il est à noter que le taux de création d'entreprises est inférieur à la moyenne nationale. En revanche, le taux de chômage est plus faible que le taux national, essentiellement pour les 55-64 ans. Les temps partiels concernent davantage les femmes mais l'emploi précaire concerne davantage les hommes, la tendance s'étant inversée entre 2012 et 2017.

- La part de population en âge d'être scolarisée est inférieure pour toutes les classes d'âges à la moyenne nationale, ce qui amplifie l'effet de vieillissement de la population. En revanche, la part des jeunes en difficulté d'insertion reste importante et supérieure à la moyenne nationale. De manière globale, l'offre de formation est presque inexistante sur le territoire de NCPA, les jeunes devant nécessairement aller se former sur d'autres territoires (Caen, Lisieux).
- Les déplacements domicile – travail sont plus nombreux que la moyenne nationale. Le territoire de NCPA est donc majoritairement un territoire résidentiel.
- Un territoire plus fortement composé de résidences secondaires que la moyenne nationale et un nombre raisonnable de logements vacants. Le nombre de logements sociaux est beaucoup plus faible que la moyenne nationale.
- Un territoire numérique à renforcer : la 4G est partout alors que la fibre optique n'est pas installée de manière uniforme sur le territoire. Toutefois, en 2020, le maillage de la fibre reste meilleur sur NCPA qu'au niveau national.
- Un territoire où l'accès à la médecine générale reste acceptable mais avec le constat d'une disparité au sein même du territoire, le littoral étant mieux loti.

Dans le cadre de l'élaboration de ce premier document, l'intercommunalité a consulté l'ensemble des 39 communes et a regroupé en annexes l'ensemble des fiches actions.

Des communes ont déclaré ne pas avoir à ce jour de projets répondant aux quatre axes du CRTE. C'est le cas des communes de Angerville, Auberville, Brucourt, Cresseveuille, Escoville, Gerrots, Grangues, Hérouvillette, Heuland, Hotot en Auge, Petiville, Putot en Auge, Rumesnil, Saint Jouin, Saint Léger, Saint Vaast en Auge, Sallenelles, Touffreville.

I. AUX GRANDS DEFIS, DE GRANDES AMBITIONS

La crise sanitaire en lien avec la Covid-19 a permis de dresser des premiers constats. Des grandes ruptures de natures diverses ont été identifiées :

1. **Rupture environnementale** : les projets de performance énergétique, de mobilités et de recyclages des déchets ;
2. **Ruptures numérique et sociétale** : la transition numérique face aux nouveaux modes de vie des habitants ;
3. **Ruptures économique et sociale** : l'adaptation nécessaire de notre territoire et les offres de service public ;
4. **Rupture climatique** : la place de l'eau face au changement climatique

De celles-ci, la politique générale du mandat de l'intercommunalité a été amendée, cela se traduisant par une gouvernance resserrée et de nouvelles délégations comme la transition numérique et écologique portée par le président et la création de la délégation "proximités".

De ces grandes ruptures, sont nés de grandes ambitions et des axes stratégiques forts. La crise de la Covid 19 les a mis en exergue. Des solutions adaptées au territoire, innovantes, ambitieuses et réalistes sont attendues par les habitants.

1. **Recherche de la performance énergétique, développement des mobilités et recyclage des déchets : Des réponses locales pour faire de NCPA un véritable territoire en TRANSITION ECOLOGIQUE**

NCPA a répondu dès 2019 à un appel à manifestation porté par les ministères de la transition écologique solidaire et celui de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales en vue de dresser les premières pistes d'un travail commun entre élus, prémisse du projet de territoire. La démarche de l'Atelier des Territoires déployée par la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) a permis d'accompagner, grâce à la mobilisation d'une équipe externe pluridisciplinaire de haut niveau, l'émergence de projets de territoire intégrés à l'échelle intercommunale. L'objectif est d'élaborer une feuille de route commune dépassant les blocages locaux et les logiques sectorielles et de produire une stratégie partagée de développement et de transition du territoire.

Lauréat en octobre 2019 de cet AMI, la démarche a débuté en 2020. *"Entre mer et marais, la transition écologique comme levier de coopération territoriale"* avec comme axe principal celui d'amplifier la transition écologique avec les territoires. Il a constitué également un vecteur d'accélération de la prise de conscience de la fragilité du territoire et de l'urgence de préserver ses atouts.

a. Les enjeux de la politique de mobilité :

Le territoire de la communauté de communes est situé à l'interface des grandes métropoles normandes, aux portes de l'agglomération de Caen et présente des liens étroits avec Paris. Il dispose également une structure multipolaire entre littoral, agglomération caennaise et Pays d'Auge Dozuléen. Il reste cependant très fortement dépendant de la voiture individuelle ce qui a motivé la prise de compétence mobilité issue de la loi LOM lors du conseil communautaire du 18 mars 2021.

En adhérant à la démarche mobilité proposée par Territoires Conseils, la communauté de communes ambitionne le développement de pratiques plus vertueuses par une approche expérimentale.

L'élaboration d'un schéma directeur voies douces doit également servir de tremplin aux modes actifs par la création d'un réseau liant les différentes polarités du territoire et en servant de support à une candidature à l'appel à projets AVELO 2 suivie d'une future participation aux fonds Mobilités actives en septembre 2021.

Il s'agit pour l'intercommunalité de coordonner et d'assurer avec cohérence le maillage du territoire entre les différents projets portés par les communes et l'intercommunalité.

La communauté de communes restera également organisatrice de second rang (AO2) des transports scolaires en coordination avec la Région pour les territoires desservant les collèges de Merville Franceville et Dozulé. Un travail de sécurisation des arrêts, enjeu majeur de notre territoire rural, est en cours.

- Solutions à travers la politique des mobilités :

- **Lancement d'une étude sur le schéma directeur des voies douces** ayant pour objectif la création de « voies douces » favorisant les déplacements à vélo et à pied et permettant de relier l'ensemble des communes du territoire entre elles ainsi qu'avec les territoires voisins.
- **NCPA adhère à la démarche mobilité proposée par Territoires Conseils pour élaborer des solutions de mobilités adaptées aux contraintes et aux ressources.** A la suite de la prise de compétence, un groupe de travail a été constitué. Il s'est réuni une première fois au cours du premier semestre 2021. Un questionnaire en direction des habitants sur leurs habitudes de déplacements a été mis en ligne sur le site de la communauté de communes à l'été 2021.
- Sollicitation du fonds Mobilités actives en septembre 2021

- Projets proposés :

Entités	Projets	Budgets	Programmation
NCPA	Création de voies douces Création d'une piste cyclable à Bréville les Monts	schéma directeur : 23 500 € HT candidature à l'appel à projet A VELO 2 (ADEME) et aux fonds mobilités actives :	2021 –2025 En cours
NCPA	Territoires Conseils / plan de mobilités douces	plan d'actions en cours d'élaboration	2021-2025
Bavent	Création de voies douces	100 000€ a minima	2021-2025
Beuvron-En-Auge (ce ref. fiche aménagement du bourg)	Création d'une Halle de repos pour les randonneurs et les cyclistes	Sollicitation Etat : 40 000€ avec : DETR ou DSIL : 20 000€ CRTE : 20 000€ CD14 : APCR 40 000€ Commune : 20 000€	2022-2024

Douville-En-Auge	Aménagement d'un parcours de randonnées pédestre	Commune :10 000€ /an soit 20 000€ Sollicitation Etat : 40 000€	2022-2023
Houlgate	Aménagement de voies douces	Programme pluriannuel de travaux à hauteur de 1 296 000 € HT.	2021-2027
Ranville	Aménagement d'une voie douce de la Haute Gravelle	Prévisions budgétaires : 100 000€ Commune : 100 000€	2021-2022
Ranville	Liaison et jonction avec le réseau existant pour sécuriser les déplacements à pied et à vélo.	Prévisions budgétaires : 80 000€ Commune : 80 000€	Travaux 2022
Goustranville	Voies douces (passage pour les piétons et pistes cyclables) de Goustranville à Cabourg.	Prévisions budgétaires : 200 000€	2022-2024
Cabourg	Développement de la mobilité douce via un aménagement des entrées de ville sur la RD 513 et l'élaboration d'un schéma directeur cyclable.	Diagnostics et études : Schéma dir vélo : 14 400€ TTC Diagnostic et MOE entrées de ville : 34 800€ TTC Travaux : 1 000 000€ Subventions demandées : DETR, DSIL Contrat de territoire et autres	2021-2023
Gonneville-En-Auge	Création d'une voie douce pour relier les quartiers de la commune et préserver la qualité de vie de la commune.	Prévisions budgétaires : 52 680 € Subventions demandées : Etat : DETR Département : APCR Auto-financement	2022-2023
Gonneville-En-Auge	Utilisation d'un vélo bus pour : le ramassage scolaire pour les enfants de Gonneville-en-Auge et accompagnement des seniors aux activités associatives.	Cout global : 234 00€ Subventions demandées : Etat : DETR Département : APCR Auto-financement	septembre 2022

Gonneville-En-Auge	Création d'un sentier d'interprétation	Total : 20 000 euros Subventions demandées : Etat : DETR Département : APCR	2023-2024
Amfreville	Création d'une piste cyclable et liaison douce reliant la voie verte départementale au réseau des pistes cyclables de NCPA et traversant la commune d'Amfreville.	Estimation des travaux : 405 390,60 € TTC Subventions demandées : DETR/DSIL (30 à 40 %) CD 14 (30 %)	Entre 2021 – 2026
Beaufour-Druval	Projets des randonnées : Piétons/ Vélos	Non défini	2021-2026
Victot-Pontfol	Voies douces et chemins de randonnée	Cout global : 160 000€	2021-2022 :

b. Les enjeux énergétiques :

La communauté de communes poursuit l'élaboration de son PCAET dont la concrétisation a été freinée puis accélérée par la crise sanitaire.

La rénovation énergétique des bâtiments est un enjeu identifié. Pour y répondre, la communauté de communes et plusieurs communes ont passé une convention de partenariat avec le SDEC ENERGIE pour la réalisation d'un diagnostic énergie intercommunal afin d'impulser une démarche collective d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics les plus énergivores sur le territoire. Il s'agit de massifier les audits en lien avec les aides de la Région Normandie.

NCPA soutient la candidature du SDEC au programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique), programme national innovant pour la rénovation énergétique des bâtiments publics. Les programmes ACTEE sont fondés sur deux piliers :

- L'approche long terme : les démarches sont inscrites dans une stratégie globale pluriannuelle.
- La mutualisation : la candidature du SDEC centralise et coordonne les actions de plusieurs collectivités du Calvados.

Solutions par la rénovation et la production énergétique :

- **Réalisation d'un diagnostic énergie intercommunal** afin d'impulser une démarche collective d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics les plus énergivores sur le territoire.
- **Utilisation d'une zone de décharge pour créer une ferme photovoltaïque** afin d'accentuer la production d'énergie verte.

- Projets proposés :

Entités	Projets	Budgets	Programmation
NCPA	Audit énergétique des bâtiments de l'interco	Coût global pour NCPA : 4492,90 €	2021-2022
NCPA	Projet de ferme photovoltaïque sur le site de la déchetterie à Perier en Auge		5 ans pour le montage du projet 25 ans d'exploitation
Basseneville	Réhabilitation bâtiment communal (MAM)	Cout global : Commune : 158 873.65€ CD 14 : 80000€ (APCR) Etat : 75000€ (DETR) Europe : 75000€ (LEADER) Demande si complément possible	En cours, fin des travaux octobre 2021
Bavent	Remplacement de l'ensemble des chaudières fioul dans les bâtiments publics et du parc locatif appartenant à la commune par un système de chauffage alternatif. 2 chaudières cette année.	Dépenses prévisionnelles : 69 973€ HT	En cours 2021-2025
Bavent	Création d'une cuisine centrale intercommunale avec Amfreville, Hérouvillette, Bréville les Monts, Petiville	Non défini	En cours. 2021-2025
Beuvron-En-Auge ((ce ref fiche aménagement du bourg)	Création d'une aire de biodiversité avec parcours de santé	Cout global : 100 000 €	2022-2024
Beuvron-En-Auge	Amélioration de la performance énergétique de deux bâtiments communaux (mairie et salle des expositions)	Cout global : 80 000€	2024-2025
Périers-En-Auge	Réhabilitation de l'école communale avec une rénovation énergétique complète	300 000€ a minima Etude en cours.	2021-2023
Ranville	Rénovation énergétique de la Mairie	Prévisions budgétaires : 50 000€ DETR : 15 000€ Commune : 35 000€	2021-2026
Ranville	Rénovation énergétique de l'Ecole élémentaire.	Prévisions budgétaires : 100 000€ Etat : 30 000€	2022

		Commune : 70 000€	
Goustranville	Réhabilitation d'un vieux presbytère en logements avec panneaux photovoltaïques.	Prévisions budgétaires : 800 000€	2021-2024
Cabourg	Rénovation énergétique bâtiment public (Mairie).	Inscrits au PPI Etudes : 120 000 euros TTC Travaux : 800 000 euros TTC Subventions demandées : DETR, DSIL Et autres	2021-2023
Cabourg	Réfection de l'école maternelle et de l'école primaire afin de diminuer l'impact environnementale des bâtiments publics	Etudes : 50 000 euros TTC Travaux : 500 000 euros TTC Subventions demandées : DETR, DSIL Et autres	2021-2024
Gonneville-En-Auge	Améliorer les performances énergétiques de la mairie avec amélioration de l'accessibilité.	Montant total : 18 815,00 €	2022
Dives-Sur-Mer	Etude pré-opérationnelle préalable au démarrage d'une opération d'une OPAH RU Résorption du patrimoine vacant, insalubre et favoriser la performance énergétique des bâtiments publics et privés.	Prévisions budgétaires : 60 000€ HT Subventions demandées : ANAH : 50% - 30 000€HT ETAT : 30% - 18 000€HT Dives : 20% - 12 000€ HT	1er trim 2022
Amfreville	Mise en valeur du patrimoine bâti et végétal par un programme de restauration de l'église St. Martin	Eglise St-Martin : Cout global : 344 742 € HT	2021 2025
Dozulé	Rénovation énergétique des bâtiments communaux selon préconisations de l'audit : - isolations – toitures- chauffage.	Financé par le programme « petites villes de demain »	2022- 2026
Beaufour-Druval	Remplacement des fenêtres et des portes dans le logement de Saint Aubin (l'ancien presbytère)	Coût : 13 250 €HT APCR : dossier traité en commission de sept 2021 par CD14. 50% de subvention, soit : 6 625 € Commune : 6 625 €	Travaux en 2021
Merville-Franceville	Réhabilitation de la villa CABALOR	Estimation 300 000 € Subventions demandées : Etat/ Région/Département	Travaux fin 2021 ou début 2022.
Merville-Franceville	Restauration de la fortification La Redoute	Cout de l'étude : 45 900 € TTC	Etude de faisabilité fin 2021

		Coût estimatif pour une éolienne 50 000 euros.	Travaux 2022
Victot-Pontfol	Réhabilitation d'un bâtiment	180 000€ le box de passage	2022- 2023

c. Enjeux liés aux recyclages des déchets :

Avec une bande côtière de 16 km et un tourisme conséquent la communauté de communes de Normandie Cabourg Pays d'Auge doit mettre l'accent sur la préservation de son littoral avec des plages plus propres et un tourisme durable. Une modification de la politique de collecte des déchets est en cours d'élaboration pour améliorer l'efficacité globale de la politique de recyclage au sein de NCPA.

Afin de favoriser la réduction des déchets, objectif majeur de NCPA et ses communes, la création d'une zone réemploi est en réflexion, donnant une seconde utilisation aux objets du quotidien par l'intermédiaire d'aménagements structurants et innovants.

Solutions à travers la politique des déchets :

- Sur les plages avec des actions de développement durable en répondant notamment à l'appel à projets "collecte pour le recyclage des emballages ménagers hors foyer" porté par Citeo et l'ADEME.
- Au sein de l'organisation de la communauté de communes par un audit organisationnel et structurel de la collecte des déchets. Le plan d'actions sera élaboré après remise de l'audit courant du premier semestre 2021.
- Création d'une zone de réemploi sur le territoire de NCPA avec un partenariat associatif de réinsertion et en s'appuyant sur les apports d'objets à la déchetterie de Périers-en-Auge (projet en cours)

- Projets proposés :

Entités	Projets	Budgets	Programmation
NCPA	Audit du service gestion des déchets	24 900 € HT	2021 Exemples des actions possibles (création d'une zone de réemploi, mise en place d'une collecte des papiers des administrations en vue de leur valorisation, fin de la collecte en porte à porte des encombrants et des déchets verts avec la mise en place de broyeurs et de composteurs)

NCPA	Action suite l'audit du service de gestion des déchets	Défini par le programme d'actions de l'audit Achat de broyeurs / de composteurs / action de revalorisation des déchets	Selon programme d'actions
Gonneville-En-Auge	Construction d'abris en bois pour entreposer les conteneurs à poubelles	Cout global : non défini Subventions demandées : Etat / Département/	2022
Beaufour-Druval	Aménagement de l'espace de tri sélectif (colonne à verres)	Cout global : non défini	2022-2026

2. Le développement du numérique et l'accompagnement à son apprentissage comme réponse locale pour offrir aux habitants de NCPA les outils et les savoirs pour intégrer la TRANSITION NUMERIQUE

a. Les enjeux de la transition numérique :

La crise sanitaire a révélé et amplifié de façon spectaculaire notre dépendance au numérique et, ce faisant, a également mis en lumière les inégalités en la matière. Ces inégalités sont de deux natures : dans les usages avec le manque de formation aux outils ou "illectronisme" et dans l'équipement et l'accès au haut débit.

Sur les usages, la dépendance de la population et des services au numérique a été accentuée : démarches en ligne, télétravail, téléconsultations, école à distance... Cela a révélé la nécessité de se doter d'outils numériques efficaces et pertinents, mais aussi l'importance de l'apprentissage des compétences numériques de base, sans oublier la préservation d'un accueil physique pour accompagner les 16 à 20% de la population ne maîtrisant pas ces outils.

Sur l'équipement, la crise sanitaire a mis en évidence l'importance du déploiement du réseau très haut débit sur le territoire.

Enfin, dans les pratiques professionnelles, de nombreux commerces et services ont dû, dans l'urgence, mettre en œuvre des solutions numériques marchandes afin de compenser la fermeture de leurs établissements, sans coordination ni recul sur les besoins et les pratiques réelles. Un manque de maîtrise des pratiques est aussi relevé en direction de ce public.

La crise de la Covid-19 a également mis en exergue une rupture sociétale. Lors du premier confinement, les résidences secondaires ont été investies par leur propriétaires fuyant les zones à forte densité de population notamment l'île de France. Certains d'entre eux ont ensuite fait le choix d'une installation définitive facilitée par le 100% télétravail.

Cette accentuation du phénomène de télétravail a engendré des besoins numériques.

L'intercommunalité reste un échelon politique méconnu. La nécessité de coordonner les politiques, communales et intercommunales, de les rendre lisibles, doit être réfléchi dans le souci de contrer la désaffection citoyenne pour les affaires politiques. L'intercommunalité souhaite donc s'engager dans des démarches participatives, au cœur desquelles se situera un conseil de développement.

De nouveaux outils et espaces participatifs sont à créer pour organiser de nouvelles proximités et rechercher une concertation des usagers.

- Solutions pour une transition numérique adaptée au territoire :

- **Innover et expérimenter**, notamment en partenariat avec les acteurs structurants du territoire
- **Développer la digitalisation**
- **Favoriser l'inclusion numérique** (conseillers numériques, en lien avec les Maisons France service dans un souci de plus grande proximité des interventions)
- **Créer des Tiers lieux** : réflexion participative autour de l'aménagement du site de l'Arbre Martin de Bavent (site mixte, circuits courts/numérique/services à la population...)

- Projets proposés :

Entités	Projets	Budgets	Programmation
NCPA	Actions numériques de proximité : déploiement des conseillers numériques, Thés numériques...	Actions financées	En cours
NCPA	Equipement numérique des écoles de Dozulé et Escoville	Action financée	En cours
Bavent	Modernisation des outils informatiques.	Estimation : 8000€	2022-2024
Ranville	Outils numériques pour toutes les classes et favoriser l'accès aux technologies numériques, des enseignants et des élèves, par l'acquisition de 4 ordinateurs tactiles et un équipement de vidéoprojection.	Prévisions budgétaires : 4 800€ Commune : 4 800€	2021
Cabourg	L'Espace Cabourg 1901 : un pôle multi-activités : création d'un Fab Lab et espace de Co-working	Les coûts sont inscrits au PPI Etudes : 100 000€ TTC Travaux : 1 000 000€ TTC Subventions demandées : DETR/ DSIL et autres	Etudes : 2021 à 2022 Travaux : 2021 à 2024
Victot-Pontfol	Ruralité numérique – création d'un tiers lieu rural	Cout global : 150 000€ le Préau	2021-2022 : acquisitions foncières 2022-2024 : travaux de modifications des bâtiments

--	--	--	--

3. La recherche d'un aménagement résilient du territoire et des offres de services adaptées comme réponse locale aux enjeux économique et sociaux

a. Les enjeux économiques :

Au niveau national, la mise à l'arrêt de l'économie lors du premier confinement au printemps 2020 a souligné les caractéristiques économiques des territoires, mettant souvent en exergue la fragilité potentielle des économies locales : mono-industrie, dépendance au tourisme, fragilités structurelles de certains secteurs, retard sur le numérique.

Pour notre EPCI, c'est sa forte dépendance économique au tourisme qui a d'abord suscité la plus grande inquiétude, partiellement dissipée par le premier déconfinement et la bonne saison estivale qui a suivi. Ainsi la nature touristique du territoire mène à une concentration de 40% de l'emploi salarié dans les secteurs des loisirs, tourisme, commerces et services. Cette double concentration, sectorielle et géographique avec le littoral comme moteur économique, amène à se poser la question du rôle de l'arrière-pays et à imaginer des pistes pour diversifier ce pan de l'activité.

Cependant, le territoire a pu montrer sa résilience grâce à son tissu industriel (19.6% des emplois) et artisanal (10%). Il est toutefois à noter que cette industrie repose sur une faible quantité d'établissements. Il faudra ainsi veiller à créer les conditions d'un ancrage sur le territoire pour des unités de production dépendantes de groupes industriels dont les centres de décisions sont pour certains lointains.

Enfin, la crise sanitaire semble avoir eu un effet accélérateur sur le domaine des circuits-courts alimentaires avec de nouvelles pratiques (vente directe, demande pour une alimentation de meilleure qualité, lien consommateur-producteur renforcé), qu'il faudra accompagner pour les pérenniser, notamment au travers de la construction d'un réseau et la mise à disposition d'outils numériques.

Une politique économique diversifiée comme axe de redynamisation du territoire :

- **L'extension de la vocation touristique du territoire avec une orientation appuyée vers un tourisme responsable, durable et qualitatif :** "ne pas faire toujours plus mais mieux". Pour cela NCPA et ses communes en partenariat avec le cabinet in Extenso se sont lancés sur l'élaboration du schéma de développement touristique en février 2021.
- **Le maintien d'un tissu économique fort en amplifiant sa diversification pour en assurer la résilience, notamment par la dynamique de réseau et la promotion de la production locale :**
 - Feuille de route circuits-courts alimentaires : plateforme numérique, recensement des acteurs, lien producteurs/restauration collective et cafés-hôtels-restaurants, travail sur la logistique circuits-courts ;
 - Plateforme numérique pour le recrutement local à destination des TPE ;
 - Offre de locaux équipés en haut débit sur une logique de maillage du territoire : tiers-lieux de Dozulé, projets à Bavent et à Cabourg ;
 - Retrouver une offre foncière d'accueil et de développement des entreprises avec le projet de zone d'activités de Bavent et le réaménagement de la parcelle dite "Eurocel" à Dives-sur-Mer.

- Projets proposés :

Entités	Projets	Budgets	Programmation
NCPA	Okolo – solution numérique pour les circuits-courts alimentaires	Coût de mise en service de 37 100€ et coût annuel de 30 000€ sur 3 ans	2021-2023 En cours
NCPA	Mise en place d'une plateforme numérique aux couleurs de NCPA pour faciliter la mise en relation entre les entreprises et les demandeurs d'emploi au niveau local et mettre à disposition un outil RH.	Coût annuel de 11 760€	2021-2023
NCPA	Création d'un tiers-lieu	- analyse d'opportunité et de cadrage : 5 000€ - études opérationnelles et accompagnement : 40 000€ - travaux : à définir	2021-2023
NCPA	Aménagement d'une ZAE sur la commune de Bavent	Etudes : 156 300€ Travaux : à définir Participation aménagement giratoire : 144 000€	2022-2024
NCPA	Aménagement de la parcelle dite "Eurocel" en terrains d'activités.	- Géomètre : 18 000 € - travaux : 108 000 €	2021-2022
Bavent	Développement de commerce de proximité avec la vente de produits locaux	Autofinancement (fonds propres) et emprunt : 300 000€	2021-2024
Beuvron-En-Auge (ce ref fiche aménagement du bourg)	Développement touristique et durable du bourg	Cout global : 240 000€	2022-2024
Varaville	Créer un parc naturel	Non défini	2021-2026
Goustranville	Aménagement cœur de bourg	Prévisions budgétaires : 300 000€	2022-2024
Goustranville	Création de commerces de proximités	Prévisions budgétaires : 500 000€	2022-2024
Gonneville-En-Auge	Création d'un café associatif	Prévisions budgétaires : 200 000 €	2022-2023
Gonneville-En-Auge	Création d'une réserve de 0.5 ha favorisant la biodiversité endémique des zones humides et permettant de sensibiliser les habitants et les touristes à la faune et à la flore locale.	Cout global : 32 000 euros HT	2023

Beaufour-Druval	Développement de commerce de proximité et possiblement point de vente de produit locaux	Estimation (Travaux + achat) : 150 000€	2021-2026
Beaufour-Druval	Revitalisation du bourg	Non défini	2023

b. Les enjeux sociaux :

Un nouvel équilibre doit être trouvé entre vieillissement de la population, besoins d'une population socialement affaiblie et installation de populations nouvelles attirées par le territoire en raison de la crise sanitaire.

Le territoire se caractérise par un solde naturel négatif, et un fort vieillissement de la population, notamment sur le littoral. Cependant la croissance démographique se poursuit grâce au solde migratoire positif (31 268 habitants, + 0,42% par an de 2011 à 2016), renforcée par des comportements nouveaux face à la crise sanitaire qui entraîne l'installation de nouvelles familles.

Le portait de territoire montre également les besoins sociaux forts notamment dans les trois pôles structurants que sont Dives-sur-Mer, Cabourg et Dozulé (familles isolées et monoparentales, faible niveau de formation et de ressources, chômage important...).

Par ailleurs, de nouvelles populations, installées à l'occasion de la crise sanitaire, vont engendrer de nouveaux besoins de services que le territoire ne propose pas encore ou de façon incomplète : modes de gardes, modes de consommation, mobilité, offre de services...

Des adaptations sont nécessaires en fonction des spécificités des trois secteurs qui constituent le territoire : le secteur côtier, le secteur rural sud et le secteur proche de l'agglomération de Caen.

L'attractivité du territoire passe par une offre de services de qualité à destination des familles.

Une coordination à l'échelle du territoire est nécessaire sur les problématiques de garde, d'accompagnement, de logement, de mobilité, d'accès au numérique. L'offre est disparate, par exemple dans le domaine de l'action en direction de la jeunesse et ne répond pas aux spécificités des publics, différentes selon les secteurs du territoire.

Une réflexion, sur l'accompagnement social et familial, doit être menée sur le niveau d'intervention, commune ou intercommunalité, pour en garantir l'efficacité. La CTG nous permettra d'élaborer cette stratégie.

- Une politique social forte et multiple :

➤ **L'accroissement de la qualité de vie et le développement maîtrisé des espaces par l'intermédiaire du PLHI :** quel équilibrage de l'offre, notamment pour les jeunes ménages sur la côte / Actions contre le logement insalubre (CTG-CAF).

➤ **Le renforcement d'un service public de proximité pour le maintien de la population locale :**

- Maintenir et renforcer les services à la population : éducation, santé, culture... L'offre doit être complétée en matière de petite-enfance jeunesse par le renforcement des actions des RAM et par la création de micro-crèches ou multi-accueils. L'offre des centres de

loisirs est très hétérogène sur le territoire de NCPA. Il est nécessaire d'enclencher une harmonisation progressive au cours du mandat. La priorité est de proposer des actions sur tout le territoire en direction des collégiens. Des actions mutualisées sont envisagées entre communes et intercommunalité au sein de la CTG.

- Prendre en compte les besoins des populations nouvelles comme celles qui s'installeront sur le territoire autour du projet du Normandie Equine Vallée de Goustranville.
- Renforcer l'accessibilité physique et numérique : développement de l'offre des Maisons de service au public avec la labélisation de la Maison de service au public en Maison France services de Merville Franceville et réflexion sur l'implantation d'un troisième lieu.
- Améliorer l'accessibilité des services pour les personnes en situation de handicap (accueils comme écoles, centres de loisirs, école de voile et école de musique).
- S'inscrire dans le programme des conseillers numériques pour lutter contre la fracture numérique.
- S'adapter aux évolutions démographiques et notamment à l'évolution de la démographie scolaire : ouverture de deux classes dans les écoles de Dozulé et Escoville à la rentrée 2021 (preuve s'il en est des dynamiques démographiques contrastées du territoire).
- Adapter les services au public au territoire issu de la fusion de 2017 : redimensionnement de l'offre des écoles de voile et écoles de musique intercommunales ; aménagement d'une école de musique dimensionnée aux besoins du territoire (Beffroi) et redimensionnement de l'offre des Orchestres à l'école (en coordination avec le Département, réfléchir à l'extension du dispositif aux collégiens, public souvent "perdu" par les écoles de musique).
- Accompagner le déploiement des formations sur le territoire ou donner accès aux formations proposées dans les agglomérations voisines (rejoint le thème de la mobilité, très limitée dans la population jeune qui se prive de certains parcours).

- Projets proposés :

Entités	Projets	Budgets	Programmation
NCPA	Equipement de la nouvelle classe d'Escoville	Action financée 11 535,90 euros HT	Réalisé
NCPA	Equipements scolaires divers et travaux d'économies d'énergie	Action financée 20 132,00 € HT	En cours 2021
NCPA	Extension de l'école d'Escoville : construction d'un espace maternelle	750 000,00 euros HT	2022-2023
NCPA	Maison France Services de Merville	151 914,00 euros HT	2021
NCPA	Réhabilitation du Beffroi de Dives-sur-Mer en école de musique intercommunale	Action financée 2 960 831,73 € HT coût total de l'opération 1 344 478,00 € HT coût pour NCPA	2021-2022 En cours
NCPA	Élaboration d'un PLHI (Action engagée après projet de territoire)	Estimé entre 50 000 et 100 000 €	2022 - 2026

Communes			
Gonneville-En-Auge	Création d'un terrain multisports	Cout global : non défini	2022
Dozulé	Restructuration de l'ancien marché couvert pour accueillir la maison France Services, création d'une salle de réunion accessible et réhabilitation des 2 logements.	Estimation 1 210 000€ évaluation en cours « Petite Ville de Demain »	2022 : diagnostics et études 2023 : travaux.
Merville-Franceville	Construction d'une salle de spectacle	Cout global : 2 500 000 €	Étude en avril 2021. Travaux : 2022/2023
Merville-Franceville	Construction d'une salle multi activités	Première estimation : 500 000 € HT	Études en 2021/2022. Travaux : 2022 / 2023.

4. L'adaptation de la gestion de l'eau et sa préservation pour anticiper l'arrivée de difficultés dû (ou du) au changement climatique

c. L'enjeu lié à l'eau :

Territoire d'eau, la communauté de communes comporte :

- Une façade littorale de 14 km très diversifiée avec un cordon dunaire, des stations balnéaires, des ports et les falaises des Vaches Noires,
- Les parties avales des bassins versants de l'Orne et de la Dives,
- Les marais de Cagny et de la Dives.

Ce lien à l'eau impacte fortement :

- Les compétences liées aux cycles de l'eau exercées par la communauté de communes (GEMAPI et assainissement) et celles portées par les communes (production et distribution de l'eau potable) notamment au regard de l'adaptation aux changements climatiques et aux enjeux de qualité des eaux,
- Les perspectives d'aménagement durable du territoire : par la nécessité de préserver le patrimoine naturel exceptionnel, dont les zones humides, et d'améliorer la résilience.

- Des solutions pour la gestion de l'eau face au changement climatique :

➤ **Par l'adaptation au changement climatique en travaillant à la résilience du territoire pour répondre aux défis climatiques :**

- GEMAPI : Étude de définition du système d'endiguement en cours (livraison courant 2021)
- Ateliers des territoires

➤ **Par la protection de la ressource en eau :**

- Assainissement : Schéma directeur d'assainissement en cours (livraison premier semestre 2021)
 - L'objectif étant de construire un programme de travaux visant à la mise en place de systèmes d'assainissement à la hauteur des enjeux de développement du territoire tout en préservant la qualité de la masse d'eau
- Exercice de la compétence gestion des milieux aquatiques :
 - Bassin de la Dives : à l'échelle du bassin versant par le Syndicat Mixte du Bassin de la Dives afin de mener une politique globale et cohérente d'amélioration de la qualité des masses d'eau ;
 - Bassin de l'Orne : une étude visant à définir la gouvernance la plus efficiente face aux enjeux est en cours par le Syndicat mixte de lutte contre les inondations dans la vallée de l'Orne et son bassin versant.

- Projets proposés :

Entités	Projets	Budgets	Programmation
Communes			
Beaufour-Druval	Installation d'une réserve incendie enterrée pour 2021, puis une tous les ans	Coût 2021 : 172 364 €HT	Dès 2021 En cours

NB : L'absence de possibilité de réunion présentielle de l'ensemble des élus depuis le début du mandat ajoute une difficulté à la rédaction du projet de territoire. Les élus avaient dressé en février 2020 un bilan de fin de mandat, définissant les grandes ambitions du territoire. En lien avec la crise de la Covid-19, l'EPCI a renforcé ses ambitions afin de permettre la résilience du territoire au travers de divers projets.

L'écriture du CRTE est corrélée à celle du projet de territoire dont les échéances sont identiques. La démarche de projet de territoire va prendre véritablement toute sa dynamique en septembre pour une finalisation fin 2021.

II. **CONCERTATION CITOYENNE ET RELATIONS AUX CITOYENS**

▪ **Conseil de développement :**

Le conseil communautaire a décidé de se doter d'un conseil de développement et ce, malgré le caractère non obligatoire pour notre strate démographique. La campagne de recrutement a démarré le 18 mars. Ce conseil de 30 membres se mettra en place en septembre 2021.

Le conseil de développement sera saisi par la communauté de communes sur les projets structurants, notamment ceux participant à l'élaboration du projet de territoire. Il pourra également s'autosaisir sur tous sujets. Ne représentant pas à lui seul toutes les opinions du territoire, il pourra être à l'initiative de démarches participatives plus larges. Son action s'intègre à celle du réseau national des conseils de

développement. Des liens seront favorisés avec les conseils de développement des intercommunalités voisines pour bénéficier d'échanges de pratiques. Notre conseil de développement accueillera en son sein un membre de ces conseils voisins.

▪ **Schéma de développement touristique**

En lien avec la crise sanitaire, une modification structurelle du type de tourisme a été observée. L'Office du Tourisme Intercommunal et NCPA ont décidé de mener leur schéma de développement touristique porté par le cabinet In Extenso avec un premier livrable pour septembre 2021. Il s'agit de dresser une analyse de l'écosystème global (accessibilité, mobilité, offre touristique par filière). Le schéma doit nous conduire à décliner une stratégie sur une durée de cinq ans dans un souci de préservation et mise en valeur de notre territoire.

▪ **Maisons France Services :**

La communauté de commune est dotée d'une Maison France services à Dozulé issue d'un Point Info 14 très dynamique transformé d'abord en Maison de service au public puis labellisé par l'Etat. Un projet est à l'étude pour réaliser des locaux plus adaptés. Depuis février 2018, un Point Info 14 / Maison de service au public a également été installé dans les locaux de la mairie de Merville Franceville. Cet accueil est en cours de labélisation Maison France Services, au sein d'un projet global de guichet unique administratif et postal. La collectivité réfléchit, avec l'État et le Département partenaires, à la nécessité d'une troisième Maison France Services sur le territoire (vers Houlgate ou Dives-sur-Mer).

La mise à disposition de locaux adaptés est une nécessité pour permettre l'accueil des partenaires dans de bonnes conditions et indispensable au déploiement des actions des conseillers numériques: Deux postes sont attendus, en coordination avec l'établissement public numérique intercommunal, pour le développement d'actions de proximité au service de la lutte contre l'illectronisme et le soutien des usagers les plus éloignés de ces outils dans leurs démarches administratives quotidiennes.

▪ **Accessibilité renforcée des services pour les publics handicapés**

La communauté de communes redynamise les projets ayant trait à l'accessibilité auprès des communes comme des entreprises. La mise en place d'un SIG permettra une vraie cartographie des lieux accessibles. Un effort doit être fait sur une amélioration des structures et activités publiques et privées, en direction de tous les handicaps.

▪ **Programme "Petites villes de demain "**

NCPA est lauréat du programme « Petites ville de demain » en soutien des candidatures de deux communes pôles du territoire : Dives sur Mer et Dozulé. La convention d'adhésion a été validée en conseil communautaire du 18 mars. Le chef de projet est recruté depuis le 1^{er} juin 2021.

▪ **Une nouvelle stratégie de communication en direction des habitants**

Une communication réorientée vers les usagers :

- Actualisation du site ncpa.fr pour faciliter les interactions avec les usagers
- Création d'un site à destination des entreprises : deveco-ncpa.fr
- Création d'un site à destination des élus du territoire : elus-ncpa.fr
- Redynamisation de la présence sur les réseaux sociaux et vigilance sur la réponse aux usagers
- Outils papier relancés : lancement d'un magazine NCPA ; brochure famille en coordination avec les communes

III. CALENDRIER / PLAN D' ACTIONS ET MODE DE PILOTAGE

Calendrier prévisionnel :

Finalisation CRTE septembre 2021 en lien avec la rédaction du projet de territoire

- Présentation du projet de territoire en conseil communautaire fin d'année 2021
- Comité de pilotage par le bureau communautaire tous les 3 mois et annuellement en conférence des maires
- Présentation annuelle de l'évaluation des politiques publiques tous les ans en conseil communautaire
- Déclinaison du plan d'actions opérationnel du projet de territoire par l'administration avec écriture du projet d'administration premier semestre 2022.

IV. MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT

Le présent contrat est signé pour la période 2021/2026

A – Engagement financier de l'Etat

L'Etat s'engage à consacrer au territoire un apport financier selon les projets éligibles et au gré de l'enveloppe dont il bénéficiera, réparti selon les projets détaillés dans les fiches action figurant en annexe.

B – Pilotage

Un comité de suivi est mis en place annuellement. Pourront y être associés tous les acteurs dont la participation serait de nature à favoriser le déploiement territorialisé du plan de relance dans le département.

C – Evaluation

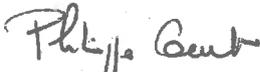
Un premier point d'étape sera réalisé en décembre 2021. Néanmoins, à tout moment, les parties conviennent que les articles de ce contrat de relance pourront être revus pour s'adapter aux évolutions de la situation locale et des priorités d'actions des signataires.

D – Annexes

Le présent contrat ayant pour vocation de traiter l'intégralité des enjeux du territoire et afin d'assurer une meilleure lisibilité, les contrats et programmes d'appui signés par l'EPCI intégreront à leur échéance ou à leur signature le CRTE. Ainsi Les cosignataires s'accordent pour que ce CRTE du territoire de NCPA prenne en compte les objectifs du projet de territoire en cours d'élaboration qui sera approuvé fin d'année 2021 ainsi que les orientations des documents de planification et de programmation suivants : SCOT, PCAET.

Fait à Beuvron En Auge, le 21 septembre 2021

Le Préfet du Calvados


Phillipe COURT

Le Président du Conseil Départemental du Calvados


Jean-Léonce DUPONT

Le Président de la Communauté de communes

Normandie Cabourg Pays D'Auge

Olivier PAZ

